

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE
DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL 2025 - 2034**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La Commission de la sécurité publique invite la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de sécurité incendie de Montréal présentera le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'agglomération de Montréal.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

DATE ET HEURE : MERCREDI 12 FÉVRIER 2025 À 13 H

Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal,
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6, salle RC-100

La séance publique est retransmise en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique est disponible le 29 janvier 2025 à partir de cette [page web](#).

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

La présentation du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'agglomération de Montréal sera suivie d'une période de questions et commentaires du public. Une période sera également réservée aux interventions des commissaires.

Les personnes intéressées à transmettre une question ou un commentaire sont invitées à l'envoyer avant la fin de la présentation. Un formulaire en ligne sera disponible sur la [page web](#) du dossier. Pour les personnes qui souhaitent s'exprimer en personne, il sera possible de s'inscrire à l'avance par ce même formulaire ou sur place.

ACCESSIBILITÉ

La salle d'assemblée est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques sont retransmises en direct et accessibles en [rediffusion](#).

INFORMATIONS

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Pour connaître l'actualité des commissions permanentes, inscrivez-vous à l'[infolettre](#).

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et
au bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)